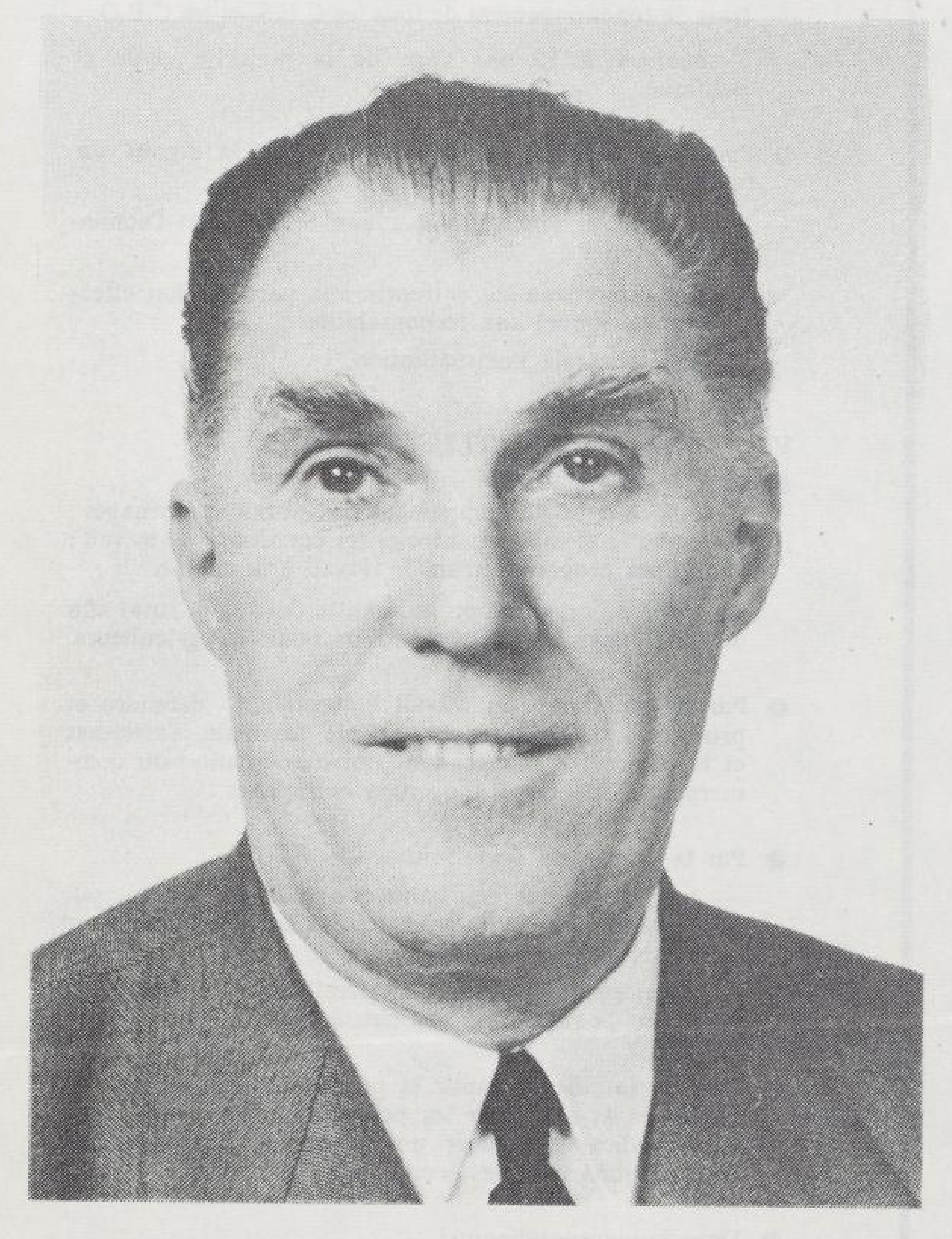
ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973 - Première Circonscription

Chers Electrices, Chers Electeurs,



Vous voterez pour

Guy SABATIER

qui continuera

à vous défendre

à travailler pour l'amélioration du sort de chacun

à soutenir le Président POMPIDOU

qui est décidé à lutter pour

la défense des libertés

le maintien de la Paix

la réalisation d'un bond en avant dans la voie du progrès

pour donner à notre pays un visage dynamique, heureux et jeune

Vous voterez

Guy SABATIER

Candidat de l'Union des Républicains de Progrès

U.D.R. - R.I. - C.D.P.

L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS VOUS PROPOSE

I. — UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE

- Maintenir notre indépendance, renforcer notre sécurité, développer la détente, la paix et la justice dans le monde.

- Jouer un rôle pilote dans une Europe européenne, solidaire, organisée et indépendante.

II. — UNE FRANCE PLUS PROSPERE

- Maintenir notre taux d'expansion et devenir ainsi la première puissance économique de l'Europe et la troisième du monde, avec la qualité de vie en plus.

- Garder la **priorité au plein emploi.** Développer l'effort engagé pour mieux adapter les offres et les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.

- **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.

- **Equiper la France et les Français :**
  — loger ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans (objectif : 600.000 logements par an) ;
  — achever les programmes d'équipement rural (eau potable, assainissement, électrification) ;
  — construire 4 000 km d'autoroutes en cinq ans (total 1978 : 6 000) ;
  — doubler le nombre des abonnés au téléphone (10 millions), automatiser entièrement le réseau et assurer la fluidité du trafic.

III. — UNE SOCIETE PLUS JUSTE

- **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**

  1) **des personnes âgées :**

  — mettre progressivement en application le droit à la retraite au taux plein à partir de 60 ans ;

  — adopter une « **charte du troisième âge** », améliorant les conditions de la vie pratique (par exemple : gratuité des transports urbains, gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu) ;

  — **doubler le minimum vieillesse** et abroger la référence à l'obligation alimentaire.

  2) des **travailleurs** : continuer de faire augmenter le SMIC plus vite que les salaires moyens ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

  3) des **agriculteurs** : garantir des prix agricoles assurant une juste rémunération du travail.

  4) des **fonctionnaires** : faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé ; supprimer les abattements de zone pour les indemnités de résidence.

- **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**
  — assurer la gratuité des frais de la scolarité obligatoire;
  — adapter les programmes à la vie active ; améliorer la formation des maîtres ;
  — accueillir tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et alléger leurs effectifs.

IV. — UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE.

- **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**

  — réformer les pouvoirs et renforcer les moyens des communes et des départements pour rapprocher les décisions des citoyens ;

  — faire passer des communes à l'Etat la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et les C.E.G. ;

  — abaisser à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique.

- **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**

  — généraliser l'intéressement aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier ;

  — organiser dans les entreprises la participation effective du personnel aux responsabilités ;

  — généraliser la mensualisation.

V. — UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

- **Pour les travailleurs :**
  — favoriser le développement des horaires aménagés ; réglementer et mieux contrôler les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaîne.

  — aider à l'organisation mutualiste du travail rural afin de développer les temps de loisirs pour les agriculteurs.

- **Par la promotion du travail indépendant :** défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.

- **Par la promotion de la femme :**

  — faciliter l'accès des femmes à tous les emplois publics ; généraliser le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;

  — développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.

- **Pour la famille :** garantir la progression des allocations familiales et simplifier les prestations ; améliorer l'aide aux handicapés ; lancer un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.

- **Dans la vie quotidienne :**

  — limiter les concentrations urbaines, promouvoir les villes moyennes ;

  — accentuer l'orientation de la politique du logement vers la construction de maisons individuelles et l'accession à la propriété ;

  — améliorer les transports dans les agglomérations urbaines ; construire une piscine couverte dans chaque ville de plus de 10 000 habitants ;

  — donner aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.

SUR LE PLAN LOCAL :

Travailler avec énergie à l'expansion et à la modernisation de nos Villes et de nos Communes dans tous les cantons de la circonscription.

Vous voterez et ferez voter

Guy SABATIER

Croix de Guerre 1939-1945 avec palme
Maire de LAON - Député sortant

Suppléante :

Marie-Thérèse NOLLE

Croix de Guerre 1939-1945 avec palme - Médaille de la Résistance

Vu les Candidats,

COURRIER-LAON